



## LES FAITS SAILLANTS DE L'OSASTT 19: MARDI 3 NOVEMBRE 2015

Mardi, les délégués à l'OSASTT 19 se sont réunis en plénière, toute la journée, achevant l'examen des points de l'ordre du jour et adoptant la première recommandation.

### BIODIVERSITE ET SANTE

Le Secrétariat a introduit les documents pertinents (UNEP/CBD/SBSTTA/19/6 et Add.1). Dans un message vidéo, Diarmid Campbell-Lendrum, Organisation mondiale de la Santé (OMS), a présenté les points importants et les implications de "l'évaluation de l'Etat des connaissances: Connexion des priorités mondiales: la biodiversité et la santé humaine".

La MALAISIE, avec l'ARABIE SAOUDITE, a fait part de son appui à l'Initiative One Health et, avec l'Australie, à la promotion de la santé mentale. L'Indonésie, avec la Norvège, a souligné l'importance de la qualité de l'eau et de la biodiversité marine. Israël a suggéré de souligner la nature des corrélations entre la santé et la biodiversité.

Le Royaume-Uni, soutenu par l'Autriche, Israël et la Belgique, a signalé que le lien santé-biodiversité ne bénéficie pas d'une quelconque importance dans le plan stratégique actuel, appelant à y prêter plus d'attention pour ce qui est de l'après 2020. Le Maroc a demandé l'élaboration de directives pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative One Health. L'Éthiopie, parlant au nom du Groupe africain, a demandé au Secrétariat d'élaborer un guide des bonnes pratiques en matière de biodiversité et santé, et d'inclure ce thème dans le cadre de la septième reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La Bolivie a souligné le rôle de la médecine traditionnelle et a mis en garde contre la marchandisation. La Belgique a proposé que l'IPBES envisage une évaluation thématique sur la biodiversité et la santé, et que les parties soumettent à l'OSASTT, un rapport sur la mise en application, avant la CdP 14.

La République de Corée a attiré l'attention sur les espèces exotiques envahissantes en tant que source possible d'agents pathogènes. Tonga, parlant au nom des Îles du Pacifique, a recommandé de poursuivre la recherche sur la santé publique et le milieu marin. L'Inde a suggéré l'insertion d'une référence d'accompagnement appelant au partage des connaissances avec "le partage juste et équitable des avantages". La Chine a appelé à la conduite de recherches sur l'eau, l'air et le sol. Le Pérou et la Suisse ont proposé de préciser que la promotion de l'accès aux ressources génétiques doit être "en vertu du Protocole de Nagoya". L'Afrique du Sud a souligné le lien avec la prévention des risques de catastrophes (PRC). Le Burkina Faso a appelé à davantage de recherches sur les liens entre la perte d'habitats et les maladies transmissibles. La Colombie a recommandé de prendre en considération les plantes médicinales traditionnelles dans les systèmes de santé publique et dans les politiques de sécurité alimentaire.

La Suisse, l'Autriche et la Norvège ont signalé que les projets de recommandations font double emploi ou sont incompatibles avec d'autres décisions. Le Brésil a mis en garde contre l'exagération des liens entre la santé et la

biodiversité, a déploré l'ampleur des orientations proposées et a demandé une évaluation, par les pairs, de l'évaluation de l'Etat des connaissances.

Le FIAB a demandé la reconnaissance du rôle des femmes autochtones dans les connaissances touchant à la biodiversité et à la sécurité alimentaire. L'INUQA a recommandé l'intégration des pratiques autochtones dans les guides de bonnes pratiques. Bioversity International a favorisé la création d'un groupe de liaison CBD/OMS pour soutenir la mise en application des décisions liées à la biodiversité et à la santé. Future Earth a suggéré une surveillance à long terme des liens entre les changements subis par les écosystèmes et la santé humaine. Le WWF a appelé à une approche intégrée favorisant des solutions fondées sur la nature, pour la santé humaine et la conservation de la biodiversité.

### LA GEO-INGENIERIE

Le Secrétariat a introduit les documents pertinents (UNEP/CBD/SBSTTA/19/7). Phillip Williamson (Université East Anglia, Royaume-Uni) a présenté le rapport actualisé sur les impacts potentiels et le cadre réglementaire (UNEP/CBD/SBSTTA/19/INF/2), soulignant la difficulté d'évaluer les impacts sur la biodiversité, et l'incapacité de puits des gaz à effet de serre de compenser pleinement les émissions antérieures.

L'Égypte, parlant au nom du Groupe africain a déclaré que la décision de la CdP 10 concernant la géo-ingénierie reste valable. L'UE a rappelé la décision de la CdP 10. La France a fait valoir que les articles 3 de la CBD (dommages transfrontières) et 14.2 (responsabilité et réparation), et d'autres conventions sur les dommages transfrontières, pouvaient s'appliquer aux impacts sur la biodiversité. Les Philippines, le GRULAC, la Belgique et l'Autriche ont invoqué le principe de précaution.

L'Afrique du Sud a souligné que les précédentes décisions de la CBD sur la géo-ingénierie ont montré la voie, faisant valoir que des recommandations politiques entrent dans le mandat de la CBD. Le Pakistan a souhaité savoir si les précédentes décisions de la CBD avaient un impact sur le processus décisionnel ailleurs, demandant des avis juridiques sur des décisions contradictoires, prises dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), sur la question des arbres génétiquement modifiés.

L'UE a signalé que le 5e Rapport d'évaluation (RE5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne considérait pas, de manière détaillée, les impacts de la géo-ingénierie sur la biodiversité. La France et l'Allemagne ont suggéré d'inviter le GIEC à étudier ces impacts. Le Royaume-Uni a recommandé de rendre compte des conclusions du RE5 dans la documentation, soulignant que la bioénergie avec fixation et stockage du carbone (BEFSC), est considérée comme étant une composante de l'atténuation. La Suède, appuyée par l'Autriche, a souligné l'incertitude autour de l'utilisation de la BEFSC, surtout lorsque l'utilisation est à grande échelle. Le Brésil a souligné que la production de bioénergie et le reboisement ne devraient pas être considérés comme géo-ingénierie, insistant sur la nécessité de respecter le mandat de la CCNUCC. L'Argentine au nom du GRULAC a appelé à un processus transparent pour l'élaboration de la plate-forme scientifique permettant de comprendre les impacts de la géo-ingénierie, et a rappelé les obligations internationales

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Daniela Diz, Ph.D., Lynn Finnegan, Elisa Morgera, Ph.D., et Asterios Tsioumanis, Ph.D. Édition numérique: Francis Dejon. Version française: Mongi Gadhoun. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT), le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)), et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2015, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le CRDI. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du ENB couvrant la 19e réunion du SBSTTA et la 9e réunion du Groupe de travail sur l'Article 8 (j) de la CBD peut être contactée par courriel à <elisa@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

dans les domaines des dommages transfrontières et des études d'impact environnemental et dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Le GROUPE ETC: a exhorté l'OSASTT 19 à réaffirmer le moratoire de la CdP 10 de la CDB; s'est opposé à l'invitation du GIEC et de l'IPBES à examiner la question des impacts de la géo-ingénierie sur la biodiversité, vu que les recherches disponibles sont déjà couvertes par la mise à jour de la CDB; et a déclaré que la BEFSC est techniquement non prouvée et extrêmement coûteuse et qu'elle aura des impacts négatifs sur la biodiversité et sur les moyens de subsistance. Le RESEAU MONDIAL DE LA JEUNESSE POUR LA BIODIVERSITÉ a exprimé sa préoccupation à propos: du fait que le RE5 considère la BEFSC comme mesure d'atténuation; de la géo-ingénierie comme diversion, pour les parties et les secteurs, des efforts de réduction des émissions; et du manque de compréhension commune de la façon dont les mécanismes internationaux de réglementation et de contrôle devraient aborder la géo-ingénierie. Le porte parole a exhorté les parties à soutenir les approches écosystémiques de l'atténuation et à rendre le moratoire de la COP 10 un moratoire permanent.

### LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS

Le Secrétariat a introduit le document pertinent (UNEP/CBD/SBSTTA/19/8). Le JAPON a souligné l'importance du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). Le MEXIQUE a demandé le renforcement du FNUF en tant que catalyseur de débat, pour aider à atteindre les objectifs d'Aichi relatifs aux forêts. La COLOMBIE, appuyée par la COALITION MONDIALE DES FORETS, a appelé la CDB à jouer un rôle prépondérant dans la coordination des activités touchant aux forêts. Le NORVEGE a attiré l'attention sur les activités conjointes entre la CDB, le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et, avec la Finlande, sur l'importance des partenariats par delà le PCF. L'ALLEMAGNE, la FRANCE, la FINLANDE et le ROYAUME-UNI ont souligné que les politiques forestières nationales devraient traiter les deux objectifs d'Aichi et d'autres engagements multilatéraux ayant trait aux forêts. La NOUVELLE-ZÉLANDE a recommandé plutôt la recherche de synergies, que la redéfinition des objectifs, pour les membres du PCF. Le SRI LANKA a soutenu une approche synergique entre les programmes de l'ONU relatifs aux forêts, et une collaboration renforcée entre les membres du PCF, alignée sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts. L'ARGENTINE a suggéré d'éliminer la liste de tâches spécifiques, adressée au PCF.

Le MAROC a suggéré d'améliorer la base de connaissances relatives à la gestion des écosystèmes forestiers. Le BRESIL a appelé à des plates-formes de données ouvertes pour synthétiser l'information. SAINT-LUCIE a appelé à des efforts d'atténuation à l'échelle mondiale, aptes à maintenir les émissions au dessous du seuil de 1,5 degré. La BOLIVIE a recommandé une approche plus holistique de la gestion durable des forêts, englobant une évaluation de l'état d'avancement de l'éradication de la pauvreté, du commerce équitable, de la participation des parties prenantes, de la foresterie communautaire, de l'agroforesterie et du rôle collectif des PACL.

La FAO a recommandé la détermination des besoins et l'identification des lacunes critiques dans le soutien accordé aux pays pour la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs aux forêts. Le WWF a demandé aux parties d'inviter le PCF à ouvrir son adhésion à d'autres organisations fournissant un travail important en faveur des forêts. Le FIAB a plaidé pour une définition de la forêt, qui exclut les monocultures, et a appelé au respect des droits des peuples autochtones sur les terres et territoires, du consentement éclairé, libre et préalable (CELP), et du partage juste et équitable des avantages. La COALITION MONDIALE DES FORETS a déploré le manque de considération des effets négatifs potentiels du boisement et du reboisement, y compris des espèces exotiques envahissantes, et a exprimé sa préoccupation à propos de l'objectif intermédiaire 15.2 des ODD, qui appelle à une augmentation substantielle du boisement et du reboisement à l'échelle mondiale.

### L'IPBES

Le Secrétariat a introduit le document pertinent (UNEP/CBD/SBSTTA/19/9). Anne Larigauderie, Secrétaire exécutive de l'IPBES, a présenté un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail de l'IPBES (UNEP/CBD/SBSTTA/19/INF/11), mettant en relief: la finalisation de l'évaluation sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire; l'existence de quatre évaluations régionales en cours; et des consultations menées sur un projet d'étude portant sur une évaluation mondiale de la biodiversité et des services

écosystémiques. David Cooper, Secrétaire de la CDB, a donné un aperçu des préparatifs de la GBO-5 dans le cadre du programme de travail de l'IPBES.

L'Egypte, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a demandé à l'OSASTT et au Secrétariat de continuer de collaborer avec l'IPBES. L'ETHIOPIE, appuyée par le PEROU et le BRESIL, a proposé de préciser que le travail de l'OSASTT est guidé par l'article 25 et le programme de travail pluriannuel de la CDB. Le Mexique, au nom du GRULAC, le ROYAUME-UNI, la NORVEGE et la BELGIQUE ont demandé une analyse des contributions du Plan stratégique aux ODD et au Programme de développement durable d'ici 2030. Le ROYAUME-UNI et la NORVEGE ont mis en garde contre la duplication des travaux, tout en tenant compte des besoins techniques et scientifiques relevant du Plan stratégique, le JAPON demandant des éclaircissements sur le rôle de l'OSMÉ à cet égard. Le ROYAUME-UNI a recommandé à l'OSMÉ d'examiner étroitement le format des sixièmes rapports nationaux pour s'assurer de la consolidation des données en temps opportun.

La SUISSE a appelé à une analyse technique transparente et reproductible de la mise en œuvre des objectifs du Plan stratégique et des objectifs d'Aichi, et a invité d'autres conventions et organisations liées à la biodiversité, y compris la FAO et le PNUD, à produire leurs propres évaluations de la réalisation des objectifs d'Aichi, pour contribuer à l'étude mondiale de la CDB. La BOSNIE-HERZEGOVINE et l'ARABIE SAOUDITE ont appelé au renforcement des capacités en matière d'élaboration des rapports nationaux. La BELGIQUE a suggéré de mandater le Secrétariat d'élaborer des requêtes à l'adresse de l'IPBES, pour examen avant la CdP 14. La NORVEGE a appelé à la poursuite des travaux sur les tableaux de bord indiquant l'état d'avancement de la réalisation des objectifs d'Aichi.

L'INDE a recommandé que la GBO-5 prenne en compte les résultats de l'IPBES et des leçons tirées de la GBO-4. Le délégué des PAYS-BAS a déclaré que la GBO-5 devrait être fondé sur les résultats de l'IPBES. La CHINE a déclaré que la GBO-5 devrait se concentrer sur les sixièmes rapports nationaux et que l'IPBES devrait tenir compte des ODD. La FRANCE a suggéré un processus à travers lequel la Conférence des Parties peut soumettre à l'IPBES des propositions pour leur programme de travail à venir. L'AFRIQUE DU SUD a exprimé sa préoccupation à propos de l'indépendance et de la qualité des évaluations de l'IPBES. L'INUQA a souligné la nécessité d'impliquer les chercheurs et les scientifiques autochtones et les experts traditionnels.

### L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES

Le Secrétariat a présenté la recommandation révisée sur les outils de l'évaluation de l'efficacité des instruments de politique de mise en œuvre du Plan stratégique (UNEP/CBD/SBSTTA/19/CRP.1). Au sujet d'une compilation et analyse des données fournies par les parties sur la question de l'efficacité, l'UE a proposé de supprimer "en tant que contributions aux évaluations de l'IPBES. Le BRESIL a proposé d'y insérer "pour examen par l'OSASTT". Les délégués ont adopté les recommandations avec ces amendements.

### LES INDICATEURS

Le Secrétariat a présenté une recommandation révisée concernant les indicateurs applicables au Plan stratégique (UNEP/CBD/SBSTTA/19/CRP.2). L'ARGENTINE a proposé d'utiliser des indicateurs pour "éclairer", et non pour "influencer" la prise de décision. Le MEXIQUE, appuyé par la COLOMBIE et la SUEDE, a proposé d'utiliser des indicateurs pour "éclairer et soutenir" la prise de décision. La formulation a été approuvée. Les délibérations sur la recommandation se poursuivront mercredi après-midi.

### DANS LES COULOIRS

Mardi, le rythme effréné des délibérations n'a pas laissé, aux délégués à l'OSASTT, le temps de profiter du beau temps à l'extérieur du siège de l'OACI - en fait, certains ont déclenché l'alarme incendie pour avoir fumé dans les toilettes ! Dans le tourbillon de l'ordre du jour, les délibérations sur la question de la géo-ingénierie que beaucoup pensaient être sujette à controverse, se sont avérées étonnamment fluides. Pourtant, de nombreux participants ont ruiné le manque d'attention accordée aux préoccupations touchant à la biodiversité, dans le cinquième rapport d'évaluation du GIEC. Nonobstant les rappels ou réitération du moratoire de la CdP 10 de la CDB sur la géo-ingénierie, y compris un appel passionné des représentants des Jeunes pour le rendre permanent, certains délégués étaient troublés de constater que l'influence de la CDB sur le processus climatique reste l'objet de doutes.